

D.2020.02.05.10.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 05 Février 2020

10 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

10.3 - Poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives – Direction Etudes et Prospectives – Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources – Procédure de recrutement – Cadre d'emplois des attachés territoriaux/ingénieurs territoriaux.

L'an deux mille vingt, le cinq février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (Mme Traval-Michelet)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire			X
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc			X
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Le poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives a été créé par Délibération D.2016.09.14.7.1 du 14 septembre 2016 et déclaration faite auprès du Centre de Gestion numéro 31162469.

Le poste Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives est occupé par un agent non titulaire dont le contrat prendra fin au 3 septembre 2020.

Il est proposé de pérenniser le poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives au sein de la Direction de la Direction Etudes et Prospectives de la Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources. Le (la) Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives aura notamment en charge les missions suivantes :

Activités principales :

- Recueil des besoins de connaissance de la mobilité émanant des différentes directions (Pilotage et attractivité du réseau, Projets Territorialisés, Planification et écomobilité),
- Définition et mise en œuvre d'une feuille de route des outils de suivi et de connaissance de la mobilité (enquêtes, numérique, dispositifs ou équipements spécifiques, etc.)
- Pilotage et réalisation d'études de mobilités,
- Pilotage et réalisation d'études prospectives générales,
- Pilotage et réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité de nouveaux projets,
- Pilotage et suivi de missions partenariales,
- Pilotage de missions thématiques définies dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mobilités, actions liés au schéma directeur cyclable, en particulier,

Activités secondaires :

- Représentation de la direction aux comités techniques du Projet Mobilités Représentation de Tisséo Collectivités en réunion publique, lors des phases de concertation des projets
- Production de supports de simplification, de schématisation et de vulgarisation des informations cartographiques et statistiques
- Appui au chargé d'étude modélisation pour la réalisation de travaux liés au modèle, notamment pour la fourniture des données.

Compte tenu du profil recherché, le (la) Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives devra avoir acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine, notamment de la production d'études et d'un niveau bac + 5.

Afin de pourvoir ce poste, il convient de lancer une procédure de recrutement sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux/ingénieurs territoriaux.

Une publicité informant de la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritairement par voie statutaire.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200211-20200205-10-3D-
DE
Date de télétransmission : 11/02/2020
Date de réception préfecture : 11/02/2020

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'attaché ou ingénieur.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- De 3 ans à 6 ans d'expérience : 4^{ème} ou 5^{ème} échelon du grade d'attaché/ingénieur.
- Plus de 6 ans d'expérience : à partir du 6^{ème} échelon du grade d'attaché/ingénieur ou à partir du 1^{er} échelon du grade d'attaché principal/ingénieur principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de son cadre d'emplois ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée Délibérante d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à pourvoir le poste selon les modalités ci-dessus exposés.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

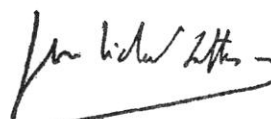
ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives au sein de la Direction Etudes et Prospectives de la Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES